



FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 18 FÉVIER 2020

—

3 OBJECTIFS &

15 ENGAGEMENTS

POUR UN **URBANISME
COMMUNAL FRUGAL**

—

A → PRÉSERVER LE SOL COMME NOTRE TERRE

Face à une situation historique paradoxale : loger les plus démunis, réinstaller des services publics dans des territoires oubliés et accueillir de nouvelles populations, tout en réduisant l'artificialisation des sols et en privilégiant une agriculture éco-responsable...

Le mouvement Frugalité heureuse et créative propose de sanctuariser les terres non bâties qui ont une utilité sociale ou environnementale. Cela signifie privilégier la réhabilitation, la restructuration ou la réaffectation de bâtiments existants, tant dans les bourgs que dans les métropoles, et inciter au remplissage des interstices non bâties (dents creuses). L'objectif est de densifier tout en préservant la porosité du tissu urbain et la perméabilité du sol, en renforçant la présence du végétal, afin de maîtriser le catastrophique effet d'îlot de chaleur. Nous préconisons aussi de favoriser toutes les dispositions de dissociation du foncier et du bâti pour permettre l'accès au logement, et pensons que les collectivités locales sont légitimes pour jouer le rôle de « tiers acteur » porteur du foncier dissocié du bâti.

Tout audit préalable à la réhabilitation des bâtiments et à l'occupation des espaces sera multicritère et multi-échelle. Il réinterrogera chaque programme pour vérifier qu'il apporte la meilleure réponse à un besoin. Il privilégiera les ressources et les techniques présentant le plus faible impact environnemental.



LES ENGAGEMENTS

- 1 Privilégier la réhabilitation de l'existant avant d'engager toute construction neuve.
- 2 Prioriser l'occupation des friches urbaines et des interstices non bâtis avant toute extension urbanistique.
- 3 Pratiquer un audit global, du bâtiment au territoire, bien au-delà de la seule approche énergétique.
- 4 Mutualiser les équipements et les services.
- 5 Sanctuariser les secteurs de biodiversité, les zones de captage hydraulique et les terres agricoles saines.
- 6 Développer des dispositifs de dissociation du foncier et du bâti.

B → ANTICIPER LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Face à l'héritage de la vision moderniste du territoire, motivée par des raisons économiques ou démographiques et instrumentée par une conception machiniste et industrielle, tant du point de vue urbain qu'agricole (à chacun sa zone d'activité, à chacun son lotissement)...

Le mouvement Frugalité heureuse et créative propose que toutes les décisions d'aménagement soient prises en fonction de leurs impacts environnementaux, et que le critère écologique devienne de plus en plus déterminant, afin de réduire l'empreinte écologique des projets et d'accroître la biocapacité des territoires. En bord de mer, l'inéluctable montée des eaux doit être anticipée. En milieu urbain, la végétalisation peut fortement amortir l'effet des canicules à venir. Ailleurs, il faut prévoir le futur débordement des rivières, le glissement des terrains, l'assèchement des nappes phréatiques, etc.



LES ENGAGEMENTS

- 7 Faire de la transition écologique le vecteur des projets, à toutes les échelles.
- 8 Re-naturaliser les sols et les sites en instituant des coefficients de biodiversité et de végétalisation pour tout espace privé ou public.
- 9 Réaliser les travaux de bâtiment et d'aménagement de façon frugale, avec des matériaux locaux (bio-sourcés ou géo-sourcés) et des végétaux endémiques.
- 10 Établir une altitude minimum pour les constructions neuves en zone littorale.

C → ÉCRIRE ET CONCRÉTISER LES NOUVEAUX RÉCITS TERRITORIAUX

Face au constat que la ville perd le contact avec la nature et se désengage du territoire alentour pour préférer la consécration lointaine, que les échanges ne sont pas équitables et que les circuits s'allongent, que l'activité des centres-bourgs décline, ruinée par de grandes surfaces excentrées, et que les villes sont asphyxiées par les embouteillages et la pollution...

Le mouvement Frugalité heureuse et créative propose un projet de reterritorialisation pour reconstruire un rapport apaisé entre ville et campagne. Les nouvelles polarités ne seront plus seulement orientées vers la ville-centre, mais serviront de charnière entre les différentes zones du territoire : urbaines, péri-urbaines, rurales.

La frugalité, c'est à l'origine la bonne récolte, celle qui procure des ressources en adéquation avec les besoins du territoire. Voilà les nouveaux récits à raconter, les nouveaux projets à construire dans l'intelligence collective, avec l'implication des habitants de tous âges.

L'approche frugale est holistique. Elle prend en compte toutes les ressources et se préoccupe de confort, de biodiversité, de déchets, etc. Recoudre le territoire consiste à le faire vivre autour de projets collectifs d'intérêt général, partagés par les habitants : les « communs ». La participation active des citoyens est la condition indispensable pour leur adhésion aux projets de l'en-commun, les seuls qui font autorité, car ils sont appropriés par les populations.



LES ENGAGEMENTS

- 11 **Écrire un nouveau projet de territoire sur la base d'un urbanisme et d'une agriculture éco-responsables.**
- 12 **Définir de nouvelles polarités pour un rapprochement entre urbain, périurbain et rural.**
- 13 **Œuvrer pour renforcer l'implication citoyenne vers un projet partagé.**
- 14 **Réinventer les « communs » à travers des projets d'intérêt général.**
- 15 **Donner une valeur juridique au récit et au projet dans le cadre des SCOT et des PLU.**



Revitalisation du centre bourg de Beuzeville (15 logements) – © Paul Kozlowski
Atelier Bettinger Desplanques architecte – sélectionné au OFF du DD 2019



Construction bois dans une dent creuse à Ivry
(3 logements) – © atelier 15
Atelier 15 architecte
Sélectionné au OFF du DD 2019